

REGLEMENT

Les Organisations Non Gouvernementales COSPE et GVC, en collaboration avec Shoot4Change e FotoViva, annoncent l'ouverture de la première édition du Terra di Tutti Photo Contest, concours photographique international sur le Sud du monde.

1. THÈME DU CONCOURS

Sont admises au concours les oeuvres photographique abordant des thématiques sociales liées à la globalisation et au développement et faisant référence à au moins l'un des thèmes suivants : genre et développement, citoyenneté active et développement ; droits humains et démocratie ; travail et globalisation ; environnement ; droits de l'enfance ; guerre, terrorisme et violence, moyens de communication et information sur le Sud du monde.

L'édition 2011 privilégiera les thèmes suivants :

- Lutte contre la pauvreté
- Valorisation et sauvegarde des ressources naturelles et des forêts
Eau, bien commun de l'Humanité
- Souveraineté alimentaire, agriculture durable, biologique et équitable et solidaire
- Durabilité énergétique, énergie renouvelables, accès à l'énergie
- Migrations et développement, traite et trafic d'êtres humains

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est international et ouvert à tous. La participation est gratuite.

Sont admises les photographies réalisées avec des techniques digitales ou chimiques. Les manipulations altérants le contenu d'origine des images – comme, par exemple, l'ajout ou la suppression d'éléments,

la modification excessive de la courbe de ton ou la saturation des couleurs - ne sont pas autorisées. Sont, par contre, admis les recadrages, les modifications modérées du contraste et de la saturation des couleurs, la correction de rayures et taches, la conversion en noir et blanc d'originaux en couleurs.

Les photographies portant atteinte à la dignité des personnes ou de groupes de personnes, directement ou indirectement représentées dans les images, seront exclues.

Les concurrents ne respectant pas ces dispositions seront exclus du concours par décision sans appel du Jury.

3. SECTIONS DU CONCOURS

Le Terra di Tutti Photo Contest est divisé en deux sections:

- photographie individuelles : chaque participant peut soumettre jusqu'à 5 photographies individuelles.
- histoires/reportages : chaque participant peut soumettre jusqu'à 2 portfolio contenant chacun minimum 10 et maximum 15 photographies.

Les concurrents peuvent participer aux deux sections.

4. MODALITÉS D'ENVOI ET SÉLECTION DES PHOTOGRAPHIES

Le concurrent devra remplir intégralement la fiche d'inscription : état civil, bref CV, décharge de responsabilité et quelques informations sur les photographies proposées (titre, lieu et année de réalisation).

Il devra également enregistrer toutes les photographies au format jpeg sRGB avec une dimension du coté le plus long égale à 1024 pixel. Les fichiers devront être nommés selon le modèle suivant : <prénom>_<nom>_<numéro>.jpg. Les matériels susdits (fiche d'inscription et photos) doivent être insérés dans un dossier unique .zip, d'une dimension maximale de 10 Mb, nommé selon le modèle suivant : TTPC_2011_<prénom>_<nom>.zip.



PHOTO CONTEST

1ST EDITION. 2011

www.terradituttifilmfestival.org

Le dossier .zip doit être envoyé à l'adresse mail suivante : terradituttiphotcontest@gmail.com au plus tard le **30 juin 2011**. Les matériels envoyés ne seront pas restitués. Les participants recevront une confirmation par mail de la réception du matériel. Telle communication informe unique les concurrents de la réception de leur mail et ne constitue pas une confirmation de l'intégrité et de la complétude des matériels envoyés en pièce jointe. Le Jury du Terra di Tutti Photo Contest se réunira pour proclamer les vainqueurs avant le 15 juillet 2011. Les concurrents seront informés par mail de l'éventuelle reconnaissance attribuée par le Jury au plus tard le 20 juillet 2011.

Les concurrents classifiés pour les trois premiers postes dans les deux sections devront envoyer les fichiers des photographies gagnantes, au format Jpeg sRGB à la résolution maximale disponible et déjà traitée avec un excellent éditeur numérique, à l'adresse mail terradituttiphotcontest@gmail.com au plus tard le **31 août 2011**. Les fichiers envoyés seront utilisés pour réaliser les tirages qui seront présentés dans l'exposition photographique Terra di Tutti Photo Contest 2011. **Les concurrents vainqueurs qui n'envoieront pas les fichiers pour les tirages dans les délais fixés seront exclus du concours et perdront irrévocablement la reconnaissance obtenue.**

5. PRIX

Enveloppe totale de 500 Euros pour les 1^{ers} Classifiés des deux sections (300 et 200 Euros)
Plaque Concours aux 2^e et 3^e classifiés de chacune des deux sections.

Les photographies primées :

- seront exposées au public à l'occasion de l'exposition photographique Terra di Tutti Photo Contest 2011, qui aura lieu à Bologne en octobre 2011, en même temps que la 5^e édition du Terra di Tutti Film Festival.
- seront promues au travers de la publications sur les sites internet de COSPE, GVC, S4C, FotoViva et TTFF.

6. JURY

Le Jury du Terra di Tutti Photo Contest 2011 est composé de:

- Jonathan Ferramola, COSPE
- Luciano Nadalini, photographe, Fotoviva
- Stefania Piccinelli, GVC
- Alessandro Zanini, photographe, Shoot4Change

7. DROITS, DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ ET UTILISATION DES IMAGES

Chaque concurrent, en présentant les photographies au concours, accepte l'ensemble des conditions du présent règlement et déclare pour valoir ce que de droit:

- être l'auteur des photographies; ne pas avoir cédé de droits sur les photographies à des tiers pouvant s'opposer ou faire valoir des droits sur leur utilisation;
- être en possession d'une décharge de responsabilité légale pour la publication de la part des personnes photographiés ;
- autoriser les organisateurs à diffuser publiquement les photographies, éventuellement par l'intermédiaires de tiers, au travers de la publication sur des sites web, de tirages et de la participation à des expositions dans le cadre de campagnes de sensibilisation sur les thèmes de la globalisation et du développement.

